

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2005 B 00831 Numéro SIREN : 484 058 664 Nom ou dénomination : METZDIS

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2024 sous le numéro de dépôt 1199



Comptes consolidés au 31 janvier 2023

Groupe METZDIS



FIDUCIAIRE RHENANE
D'AUDIT & COMPTABILITÉ
Société d'Expertise Comptable

Fiduciaire Rhénane d'Audit et de Comptabilité – Espace Européen de l'Entreprise - 17 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.77.80.06 - Fax : 03.88.77.23

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - RCS STRASBOURG Siret : 500 001 755 00031 – APE : 6920Z

Table des matières

États financiers	4
Compte de résultat consolidé.....	4
Bilan consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
Variations des capitaux propres	7
Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes	8
Méthodes et principes de consolidation.....	10
Principes généraux.....	10
Définition du périmètre de consolidation	11
Variation du périmètre de consolidation	11
Ecart d'acquisition et écart d'évaluation.....	12
Règles et méthodes comptables	16
Notes annexes sur les postes du bilan.....	20
Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill).....	20
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	21
Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	21
Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers.....	22
Annexe 4. Stocks et en-cours	23
Annexe 5. Impôt différé.....	23
Annexe 6.1 Actif circulant	24
Annexe 7. Trésorerie nette	25
Annexe 8. Provisions et impôts différés	26
Annexe 9. Dettes financières	27
Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	28
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	29
Annexe 11. Chiffre d'affaires.....	29
Annexe 12. Autres produits d'exploitation	29
Annexe 13. Achats consommés.....	30
Annexe 14. Charges externes.....	30
Annexe 15. Impôts et taxes	31
Annexe 16. Charges de personnel.....	31
Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	31
Annexe 18. Produits financiers	32
Annexe 19. Charges financières	32
Annexe 20. Produits exceptionnels	33
Annexe 21. Charges exceptionnelles	33
Annexe 22. Charges d'impôts.....	34
La preuve d'impôts se décompose comme suit :.....	34
Autres Informations.....	35

Effectifs.....	35
Engagements hors-bilan.....	36
Rémunérations des commissaires aux comptes	49
Rémunération des dirigeants	49
Résultats sectoriels.....	49

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2023	2022
Chiffre d'affaires	115 717 345	103 791 839
Autres produits d'exploitation	2 792 923	4 296 375
Achats consommés	(92 684 694)	(81 486 090)
Charges de personnel	(12 299 591)	(11 845 237)
Autres charges d'exploitation	(6 245 813)	(6 834 317)
Impôts et taxes	(1 178 023)	(1 316 358)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(3 217 261)	(3 170 969)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	2 884 885	3 436 743
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	2 884 885	3 436 743
Charges et produits financiers	(309 824)	(116 179)
Charges et produits exceptionnels	374 433	(575 889)
Impôts sur les résultats	(808 547)	(628 860)
Résultat net des entreprises intégrées	2 140 946	2 115 814
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 140 946	2 115 814
Intérêts minoritaires	3 032	(803)
Résultat net (part du groupe)	2 137 914	2 116 617
Résultat net (Part du groupe)	2 137 914	2 116 617
Contrôle	(0)	0
Résultat par action	534,48	1 259,31
Résultat dilué par action	534,48	1 259,31

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	11 577 443	11 572 746
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>11 408 865</i>	<i>11 408 865</i>
Immobilisations corporelles	11 796 424	12 864 848
Immobilisations financières	13 183 186	13 190 780
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	36 557 052	37 628 375
Stocks et en-cours	9 406 869	8 577 608
Clients et comptes rattachés	1 563 114	1 734 301
Autres créances et comptes de régularisation	1 731 159	2 115 640
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>1 254</i>	<i>32 638</i>
Valeurs mobilières de placement	402 410	402 410
Disponibilités	2 719 298	1 683 312
Actif circulant	15 822 849	14 513 271
Total Actif	52 379 901	52 141 646
Contrôle	0	(0)
Capital	40 000	40 000
Primes liées au capital		
Réserves et résultat consolidés	19 318 273	22 062 411
Autres		
Capitaux propres (Part du groupe)	19 358 273	22 102 411
Intérêts minoritaires	3 529	(348)
Total des capitaux propres	19 361 802	22 102 063
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	1 900 053	2 431 839
Provisions	1 900 053	2 431 839
Dettes financières	9 571 222	10 034 223
Fournisseurs et comptes rattachés	6 535 698	6 543 266
Autres dettes et comptes de régularisation	15 011 127	11 030 256
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>1 159 108</i>	<i>1 125 511</i>
Dettes	31 118 046	27 607 745
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	52 379 901	52 141 646

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2023.01
Résultat net total des entités consolidées	2 140 946
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 242 238
Variation de l'impôt différé	(582 038)
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	178 444
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(500 135)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	
Marge brute d'autofinancement	2 479 455
Dividendes reçus des mises en équivalence	
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	3 299 083
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	6 587 086
Acquisitions d'immobilisations	(1 283 159)
Cessions d'immobilisations	1 059 264
Réduction des autres immobilisations financières	7 140
Incidence des variations de périmètre	(5 700)
Variation nette des placements à court terme	
Opérations internes Haut de Bilan	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(222 455)
Émissions d'emprunts	1 012 363
Remboursements d'emprunts	(1 832 333)
Variation des subventions d'investissements	
Dividendes versés des filiales	845
Dividendes reçus/versés de la société mère	(4 916 363)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(5 908 917)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	455 714
Trésorerie : ouverture	(334 695)
Trésorerie : ouverture	(334 695)
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur	
Trésorerie : clôture	156 005

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2021	40 000		22 402 448			1 044 004	23 486 453	(445)
Affectation du résultat N-1			1 044 004			(1 044 004)		
Distribution/ brut versé			(3 500 000)				(3 500 000)	900
Résultat						2 116 617	2 116 617	(803)
Autres augmentations, diminutions			(659)				(659)	
Correction à-nouveaux			(659)				(659)	
Autre						(0)	(0)	
2022	40 000		19 945 794			2 116 617	22 102 411	(348)
Affectation du résultat N-1			2 116 617			(2 116 617)		
Distribution/ brut versé			(4 916 363)				(4 916 363)	845
Résultat			(0)			2 137 914	2 137 914	3 032
Variations de périmètre			34 311				34 311	
Sortie de périmètre			34 311				34 311	
Autre						(0)	(0)	
2023	40 000		17 180 359			2 137 914	19 358 273	3 529

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

La société mère :

S.A.S. METZDIS

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Hypermarché

Un contrat de location gérance permet à la société METZDIS S.A.S. d'exploiter le fonds de commerce de la société HAUDIS S.A.S.

Les sociétés filiales

SARL SUNSHINE

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Agence de voyages

Détention : 100%

SARL CHAT

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Centre Auto

Détention : 100%

SARL JNB

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Station de lavage automobile

Détention : 100%

SCI HAUTS DE MAIZIERES

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Location immobilière – Terrain / Parking

Détention : 99.96%

SCI WAPPIMMO

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Location immobilière – Terrain et autres immobiliers

Détention : 99%

SCI IMMOWAPP

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Location immobilière – Terrain et autres immobiliers

Détention : 100% en usufruit

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice, la SAS METZDIS, détenant 100% des titres de la SARL SOLOMAX, a procédé à la transmission universelle de patrimoine suite à l'AGE du 20/06/2022 avec effet rétroactif fiscal au 01/02/2022.

Le mali de fusion qui s'élève à 78 536 euros a été comptabilisé dans le compte 668802 des comptes sociaux METZDIS.

La SARL SOLOMAX est ainsi sortie du périmètre d'intégration fiscale en date du 01/02/2022.

Au cours de l'exercice clôturant au 31/12/2022 la société WAPPIMMO a cédé le bien immobilier qu'elle détenait.

Changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

Comptes consolidés et incidence des effets de périmètre

La SARL SOLOMAX est ainsi sortie du périmètre de consolidation suite à la transmission universelle de patrimoine au profit de la société METZDIS.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Nouvelle réglementation :

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français conformément au nouveau règlement ANC 2020-01.

L'exercice clos au 31/01/2023 a une durée de 12 mois, comme celui clos au 31/01/2022.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Date de clôture et durée des exercices

Société	Date de clôture N	Durée exercice N (en mois)	Date de clôture N-1	Durée exercice N-1 (en mois)
S.A.S. METZDIS	31/01/2023	12	31/01/2022	12
SARL SUNSHINE	31/01/2023	12	31/01/2022	12
SARL SOLOMAX			31/01/2022	12
SARL CHAT	31/01/2023	12	31/01/2022	12
SARL JNB	31/01/2023	12	31/01/2022	12
SCI HAUTS DE MAIZIERES	31/01/2023	12	31/01/2022	12
SCI WAPPIMMO	31/12/2022	12	31/12/2021	12
SCI IMOWAPP	31/12/2022	12	31/12/2021	12

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 Janvier 2023, le périmètre comprenait 7 sociétés contre 8 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
METZDIS	IG	100,00	100,00
CHAT	IG	100,00	100,00
SUNSHINE	IG	100,00	100,00
JNB	IG	100,00	100,00
SCI HAUTS MAIZIERES	IG	100,00	100,00
SCI WAPPIMMO	IG	99,00	99,00
SCI IMMOWAPP	IG	100,00	100,00

Toutes sont intégrées globalement.

Variation du périmètre de consolidation

La SARL SOLOMAX est ainsi sortie du périmètre de consolidation suite à la transmission universelle de patrimoine au profit de la société METZDIS.

Chiffres clés au 31/01/2023 des comptes sociaux (hors élimination des intercos)

Société du groupe	Total Bilan (en K€)	Chiffres d'affaires (en K€)
METZDIS	51 380	85 676
CHAT	2 668	29 051
SUNSHINE	2 635	834
JNB	320	67
HDM	1 519	211
WAPPIMMO	1 076	-
IMMOWAPP	1 814	236
Total	62 412	116 075

Ecarts d'acquisition et écarts d'évaluation

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée :

- Pour les biens destinés à l'exploitation, à la valeur d'utilité des actifs et des passifs,
Pour les biens non destinés à l'exploitation, à leur valeur de marché à la date d'acquisition, ou, en l'absence de marché, à la valeur nette vénale des coûts de sortie.

On appelle « écart d'évaluation » la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

▪ Ecart d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecart d'acquisition ».

• Titres de la SCI SIDUAH

1/ Détenus par HAUDIS

La SCI SIDUAH, dont le capital est composé de 100 parts, était détenue à hauteur de 100 parts par la société HAUDIS soit 100% du capital social.

100 titres, soit 100% du capital ont été acquis le 10/01/2000 pour un montant de 1 783 806 euros et les capitaux propres étaient créditeurs pour un montant de 153 167 euros au 31/12/2000.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 1 783 806
- Quote-part des capitaux propres : 153 167 * 100%	- 153 167
- Retraitement de la plus-value sur construction	- 974 000
- Impôt sur la plus-value sur construction	+ 324 667
- Total	+ 981 306

Une part des 100 parts a été cédée le 30/04/2003 ; la SCI SIDUAH est détenue à hauteur de 99 parts par la société HAUDIS soit 99% du capital social.

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de cet écart d'acquisition est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

2/ Détenus par METZDIS

La SCI SIDUAH, dont le capital est composé de 100 parts, est détenue à hauteur de 1 part par la société METZDIS soit 1% du capital social.

Le titre, soit 1% du capital social a été acquis le 15/12/2005 pour un montant de 20 415 euros et les capitaux propres étaient créditeurs pour un montant de 229 091 euros au 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 20 415
- Quote part des capitaux propres : 229 091 * 1%	- 2 291
- Total	+ 18 124

- Titres de la SCI HAUTS DE MAIZIERES

1/ Détenus par HAUDIS

La SCI Hauts de Maizières (HDM), dont le capital est composé de 2 500 parts, est détenue à hauteur de 2 499 parts par HAUDIS, soit 99,96% du capital social.

2 410 titres, soit 96,40% du capital social, ont été acquis le 01/01/1998 pour un montant de 3 569 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 113 175 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 3 659
- Quote part des capitaux propres : -113 175 * 96,40%	+ <u>109 101</u>
- Total	+ 112 760

89 titres ont été acquis le 30/04/2005 pour un montant de 2 euros, et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 575 954 euros en date du 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 2
- Quote part des capitaux propres : -575 954 * 0,08%	+ <u>20 504</u>
- Total	+ 20 506

L'écart d'acquisition global est donc de 133 266 euros.

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de ces écarts d'acquisitions est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

2/ Détenus par METZDIS

La SCI Hauts de Maizières (HDM), dont le capital est composé de 2 500 parts, est détenue à hauteur de 1 part par METZDIS, soit 0,04% du capital social.

Le titre, soit 0,04% du capital social, a été acquis le 15/12/2005 pour un montant de 2 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 575 954 euros au 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 2
- Quote part des capitaux propres : -575 654 * 0,04%	+ <u>230</u>
- Total	+ 232

- **HAUDIS S.A.S.**

La société FINHAUDIS S.A.S. (ayant fait l'objet d'une TUP dans la société HAUDIS S.A.S.), dont le capital est composé de 1 384 743 actions, est détenue à hauteur de 1 384 621 actions par la société METZDIS soit 99,99% du capital social.

Les 1 384 621 actions, soit 99,99% ont été acquises le 15/12/2005 pour un montant de 26 944 658 euros et les capitaux propres étaient créditeurs pour un montant de 18 305 742 euros à cette même date.

Les 122 actions, soit 0,01% ont été acquises le 11/01/2007 pour un montant de 1 220 euros et les capitaux étaient créditeurs pour un montant de 18 305 742 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

-	Prix d'achat des parts sociales	+ 26 944 658
-	Quote part des capitaux propres :	- 18 305 742
-	Plus-value sur fonds de commerce	- 2 370 189
-	Valeur des filiales HAUDIS	<u>- 4 898 833</u>
-	Total	+ 1 369 894

- **Ecart d'acquisition négatifs**

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée de 15 ans

La société HAUDIS S.A.S., dont le capital est composé de 2 500 actions, est détenue à hauteur de 8 actions par la société METZDIS soit 0,32% du capital social.

Les actions ont été acquises le 15/12/2005 pour un montant de 34 925 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 12 698 102 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

-	Prix d'achat des parts sociales	+ 34 925
-	Quote part des capitaux propres : (-12 923 807*0,32%)	<u>- 41 356</u>
-	Total	- 6 431

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de cet écart d'acquisition est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (ANC 2014-03) et mises à jour par le règlement ANC 2020-01 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Un mali de fusion comptabilisé dans la société METZDIS pour un montant de 8 640 136 € a été transféré dans les comptes sociaux des immobilisations incorporelles vers les immobilisations financières, conformément au règlement ANC 2015-06.

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	5 à 25 ans
- Aménagements	3 à 8 ans
- Constructions sur sol d'autrui	5 à 15 ans
- Installations générales	1 à 25 ans
- Installations techniques	7 ans
- Matériel outillage	1 à 15 ans
- Matériel de transport	3 à 10 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks des sociétés METZDIS et CHAT sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Les effets de variations de taux d'impôts et/ou le changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existant affectent le résultat de l'exercice.

Conformément au règlement ANC 2020-01 les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

L'impôt est calculé sans actualisation.

Les impôts différés sont calculés sur :

- Les décalages fiscaux temporaires
- Les retraitements de crédit-bail
- Les indemnités de retraite
- Les éliminations de cessions internes d'immobilisations

Conformément au règlement ANC 2020-01, le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt différé doit être réexaminé à chaque clôture.

Conformément au règlement ANC 2020-01, les actifs d'impôt différé, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles, à des crédits d'impôt ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une mention dans l'annexe des comptes annuels sociaux.

Dans les comptes consolidés ainsi présentés, ces engagements sont comptabilisés (méthode préférentielle).

Les engagements de retraite ont été calculés en évaluant selon la méthode prospective (méthode préférentielle), ce que la société devrait verser à ses salariés partant en retraite, en fonction :

- De la législation sociale et de la convention collective nationale appliquée par la société,
- De la durée d'activité restante des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité,
- Des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite,
- Du taux d'actualisation de 3.45%.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salariés (âge retenu : 63 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales.

Dividendes intragroupes

Aucun dividende intragroupe n'a été versé au cours de cet exercice.

Ecritures intragroupes

Les créances et dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des « provisions qui ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision et comptabilisées en application de dispositions légales ».

Ces provisions n'ont pas un caractère économique bien prononcé et sont dans les comptes individuels une entorse au principe de prééminence de la réalité financière sur l'apparence juridique. Aussi, elles doivent être éliminées dans le cadre du retraitement vers les comptes consolidés.

Intégration fiscale

Les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale sont les suivantes : METZDIS – SUNSHINE – CHAT — SCI LES HAUTS DE MAIZIERES – JNB

METZDIS est la société mère de cette intégration fiscale.

La troisième conception, dite « la méthode de réallocation des économies », définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

Informations complémentaires et éléments significatifs de l'exercice

Dans les comptes sociaux de la société METZDIS au 31 janvier 2010, les titres relatifs à la S.A. HAUDIS ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant global de 9 550 000 €, dont au titre de la distribution massive intervenue en 2009/2010 pour un montant de 3 750 000 €, le reste au titre des éléments incorporels. Dans les comptes consolidés, le montant de 9 550 000 € a été éliminé au titre de la provision pour dépréciation des titres de participation : une provision pour dépréciation du fonds de commerce a été constituée pour un montant de 5 800 000 €.

La société METZDIS a acquis, au 04/07/2015, 45 parts de la société HAUDIS au prix de 126 765 €. Cette acquisition n'a pas généré d'écart d'acquisition comme constaté lors de la première acquisition des titres ventilée entre construction et fonds de commerce.

La société METZDIS a acquis, au 31/01/2017, 2 parts de la société HAUDIS au prix de 4 682€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition négatif de 5 092€. Celui-ci n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

La société METZDIS a acquis, au 16/07/2020, 15 parts de la société HAUDIS au prix de 67 120 €. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition positif de 28 499 €. Le montant n'étant pas significatif, celui-ci n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2022	2023	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	19 711 686	19 711 686						
Amortissements des écarts d'acquisition	(8 302 821)	(8 302 821)						
Valeur nette	11 408 865	11 408 865						
Ecart d'acquisition passif	6 431	6 431						
Reprise d'écart d'acquisition passif	(6 431)	(6 431)						
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	19 711 686	(8 302 821)		11 408 865
Partenaires				
P-METZDIS	19 578 188	(8 169 323)		11 408 865
P-SCI HAUTS MAIZIERES	133 498	(133 498)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif	6 431		(6 431)	
Partenaires				
Partenaires hors groupe				

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	424 573	445 269	20 696				
Fonds commercial	141 914	141 914	103 000	(103 000)			
Autres immobilisations incorporelles	(0)	(0)					
Ecart d'acquisition	19 711 686	19 711 686					
Immobilisations incorporelles	20 278 173	20 298 869	123 696	(103 000)			
Terrains	1 496 528	1 370 087		(126 442)			
Constructions	16 670 921	15 496 032	144 355	(1 319 244)			
Constructions sur sol d'autrui	12 020 758	12 020 758					
Installations techniques, matériel & outillage	5 618 439	5 627 078	28 753			(20 113)	
Autres immobilisations corporelles	6 017 209	6 593 522	831 248	(122 280)		(132 655)	
Immobilisations corporelles en cours		215 000					
Immobilisations corporelles	41 823 854	41 322 477	1 219 356	(1 567 965)		(152 768)	
Total	62 102 027	61 621 346	1 343 052	(1 670 965)		(152 768)	
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)	220 610						
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)	13 637 868						
Immobilisations corporelles	13 858 478						

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(402 606)	(418 606)	(16 000)				
Fonds commercial			(103 000)				103 000
Amortissements des écarts d'acquisition	(8 302 821)	(8 302 821)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(8 705 427)	(8 721 427)	(119 000)				103 000
Constructions	(11 101 932)	(10 750 760)	(547 361)				898 533
Constructions sur sol d'autrui	(8 421 723)	(8 939 621)	(517 898)				
Installations techniques, matériel & outillage	(4 761 023)	(4 984 523)	(235 629)			12 128	
Autres immobilisations corporelles	(4 674 329)	(4 851 149)	(354 136)			55 036	122 280
Amortissements des immobilisations corporelles	(28 959 006)	(29 526 053)	(1 655 024)			67 164	1 020 813
Amortissements sur actif immobilisé	(37 664 433)	(38 247 480)	(1 774 024)			67 164	1 123 813
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)	(8 570 489)						
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)	(139 319)						
Immobilisations corporelles	(8 431 170)						
	(8 570 489)						

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2022	2023	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 500	1 500		(10 000)			10 000	
Titres immobilisés (non courants)	4 352 057	4 350 106	25	(1 976)				
Dépôts et cautionnements versés	99 175	93 531	1 497	(7 140)				
Autres créances immobilisées	97 912	97 912						
Prêts, cautionnements, autres créances > 1 an	8 640 136	8 640 136						
Immobilisations financières	13 190 780	13 183 186	1 522	(19 116)			10 000	
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	13 190 780	13 183 186	1 522	(19 116)			10 000	

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dépôts et cautionnements versés	93 531						93 531
Autres créances immobilisées	97 912						97 912
Prêts, cautionnements, autres créances > 1 an	8 640 136						8 640 136
Total	8 831 579						8 831 579

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2023			2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	55 400		55 400	56 631		56 631
Stocks de marchandises	11 328 211	(1 976 742)	9 351 469	10 371 081	(1 850 104)	8 520 977
Stocks et en-cours	11 383 611	(1 976 742)	9 406 869	10 427 712	(1 850 104)	8 577 608

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2022	2023	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	(1 092 873)	(1 157 854)	(85 120)	64 364		(44 225)	0
Impôts différés - actif	32 638	1 254	(27 856)	64 364		(44 225)	(23 667)
Impôts différés - passif	1 125 511	1 159 108	57 264				(23 667)
Fiscalité différée (décalages temporaires)	128 937	68 655	(11 262)	(4 795)		(44 225)	0
Impôts différés - actif	234 245	96 036	16 119	(4 795)		(44 225)	(105 308)
Impôts différés - passif	105 308	27 381	27 381				(105 308)
Fiscalité différée (retraitements)	(1 221 810)	(1 226 509)	(73 858)	69 159			
Fiscalité différée : compensation Actif/Passif	32 638	1 254				(44 225)	12 841
Impôts différés (Activation du crédit-bail)	3 878	3 075	(584)	(220)			
Impôts différés (Activation des engagements de retraite)	191 857	124 113	(56 885)	(10 860)			
Impôts différés (Elim. Des prov.réglementées)		15 632	13 494	2 138			
Annulation de la fiscalité avant compensation	949 795	1 062 820				44 225	68 800
Fiscalité différée (écritures manuelles)	(1 379 775)	(1 301 675)		78 100			
Fiscalité différée : compensation Actif/Passif	1 125 511	1 159 108					33 597
Impôts différés (Elim. Des prov.réglementées)	37 770	67 653	29 883				
Annulation de la fiscalité avant compensation	(143 078)	(95 034)					48 044
Sous total	(1 092 873)	(1 157 854)	(85 120)	64 364		(44 225)	0
Autres							(0)
Valeur nette par catégorie	(1 092 873)	(1 157 854)	(85 120)	64 364		(44 225)	0

Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 718 144	(155 030)	1 563 114	1 877 851	(143 550)	1 734 301
Clients et comptes rattachés	1 718 144	(155 030)	1 563 114	1 877 851	(143 550)	1 734 301
Avances et acomptes versés sur commandes	183 171		183 171	217 130		217 130
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	2 950		2 950	2 605		2 605
Impôts différés - actif	1 254		1 254	32 638		32 638
Créances fiscales hors IS part < 1an	653 553		653 553	901 491		901 491
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an				113 670		113 670
Comptes courants part < 1an	645 924	(1 096 048)	(450 124)	1 180 071	(1 090 541)	89 530
Autres créances part < 1an	1 261 092	(352 775)	908 317	651 293	(400 163)	251 131
Charges constatées d'avance part < 1 an	432 038		432 038	507 446		507 446
Autres créances et comptes de régularisation	3 179 981	(1 448 823)	1 731 159	3 606 345	(1 490 704)	2 115 640
Clients et autres créances	4 898 125	(1 603 853)	3 294 272	5 484 196	(1 634 254)	3 849 941

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 718 144	1 718 144					
Clients et comptes rattachés	1 718 144	1 718 144					
Avances et acomptes versés sur commandes	183 171	183 171					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	2 950	2 950					
Impôts différés - actif	1 254	1 254					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	653 553	653 553					
Comptes courants - part < 1an	645 924	645 924					
Autres créances part < 1an	1 261 092	1 261 092					
Charges constatées d'avance part < 1 an	432 038	432 038					
Autres créances et comptes de régularisation	3 179 981	3 179 981					
Actif circulant	4 898 125	4 898 125					

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2022	2023
Trésorerie active nette	402 410	402 410
Disponibilités	402 410	402 410
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 018 007	2 563 293
Trésorerie à court terme	(1 615 597)	(2 160 883)
Placements à court terme	1 683 312	2 719 298
VMP - Autres placements	1 683 312	2 719 298
Trésorerie à long terme	1 683 312	2 719 298
Trésorerie nette	67 715	558 415

Annexe 8. Provisions et impôts différés

Libellé	2022	2023	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an	704 410	713 770	147 416	(138 055)			
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	723 989	496 450	262	(227 801)			
Autres provisions pour charges < 1 an	1 003 440	689 833	579 623	(893 230)			
Provisions	2 431 839	1 900 053	727 301	(1 259 086)			

Au 31/01/2023, les provisions pour risques et charges concernent principalement METZDIS et CHAT. Il s'agit notamment :

- Chez METZDIS :
 - Provision pour points fidélités, montant provisionné : 579 623 euros
 - Contrôle URSSAF en 2015 montant provisionné : 44 442 euros
 - Divers litiges prud'homaux, montant total provisionné : 236 840 euros
 - Assignment par le ministère de l'économie du GALEC en date du 28/02/2018, montant provisionné : 339 962 euros
 - Contrôle fiscal TASCOT 99 807 euros
 - Assurandis, montant provisionné : 20 454 euros
- Provisions reprises de chez HAUDIS :
 - Provision pour grosses réparations montant provisionné : 110 210 euros
- Chez CHAT :
 - Litige prud'homal, montant provisionné : 16 707 euros

Au 31/01/2023, la provision pour retraite se décompose ainsi :

Société	Engagements au 31/01/2022	Dotations	Reprise	Engagements au 31/01/2023
METZDIS	702 229		223 776	478 453
CHAT	10 297		4 025	6 272
SUNSHINE	11 463	262		11 725
Total	723 989	262	227 801	496 450

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	7 582 859	6 775 792	1 000 000	(1 807 067)			
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	193 269					(193 269)	
Dépôts et cautionnements reçus	81 443	57 690	1 497	(25 250)			
Intérêts courus sur emprunts	24 442	29 379	5 015	(15)		(63)	
Dettes rattachées à des participations	134 203	145 069	10 866				
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 018 007	2 563 293					545 286
Dettes financières	10 034 223	9 571 222	1 017 378	(1 832 333)			545 286
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>95 927</i>						
	95 927						

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	6 775 792	1 586 170	1 599 425	1 481 761	1 222 446	558 049	327 941
Dépôts et cautionnements reçus	57 690						57 690
Intérêts courus sur emprunts	29 379	29 379					
Dettes rattachées à des participations	145 069						145 069
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 563 293	2 563 293					
Dettes financières	9 571 222	4 178 841	1 599 425	1 481 761	1 222 446	558 049	530 699

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2022	2023
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 543 266	6 535 698
Dettes fournisseurs	6 543 266	6 535 698
Avances acomptes reçus sur commandes	352 823	383 630
Dettes sociales part < 1 an	3 929 247	4 202 216
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 551 933	1 131 609
Impôts différés passif	1 125 511	1 159 108
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an		92 083
Comptes courants groupe part < 1 an	3 387 571	7 056 990
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	34 435	95 849
Autres dettes part < 1 an	472 177	683 210
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	25 991	29 191
Produits constatés d'avance part < 1 an	150 567	177 240
Autres dettes et comptes de régularisation	11 030 256	15 011 127
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	17 573 522	21 546 824

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 535 698	6 535 698					
Dettes fournisseurs	6 535 698	6 535 698					
Avances acomptes reçus sur commandes	383 630	383 630					
Dettes sociales part < 1 an	4 202 216	4 202 216					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 131 609	1 131 609					
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	92 083	92 083					
Comptes courants groupe part < 1 an	7 056 990	7 056 990					
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	95 849	95 849					
Autres dettes part < 1 an	683 210	683 210					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	29 191	29 191					
Produits constatés d'avance part < 1 an	177 240	177 240					
Impôts différés passif	1 159 108	1 159 108					
Autres dettes et comptes de régularisation	15 011 127	15 011 127					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	21 546 824	21 546 824					

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2023	2022
Ventes de marchandises	108 170 344	96 729 532
Production vendue de biens	5 032 572	4 909 490
Production vendue de services	2 682 949	2 436 202
Produits des activités annexes	817 838	704 551
Rabais, remises et ristournes accordés	(986 357)	(987 936)
Chiffre d'affaires	115 717 345	103 791 839

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2023	2022
Subventions d'exploitation	16 527	227 619
Reprise sur provisions d'exploitation	1 031 285	2 978 976
Rep./Prov. engagements de retraite	227 801	36 919
Rep./Dépr. sur actif circulant	714 374	398 804
Transferts de charges d'exploitation	198 133	191 457
Autres produits	604 802	462 600
Autres produits d'exploitation	2 792 923	4 296 375

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2023	2022
Achats de marchandises	(91 575 757)	(80 401 231)
Achats d'études et prestations de services	(338 044)	(129 741)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 513 086)	(1 173 372)
Variation stocks de marchandises	957 130	406 254
Achat m.p., fournis. & aut. appro.	(213 706)	(191 200)
Var. stocks mp, fournis. & autres appro.	(1 231)	3 200
Achats consommés	(92 684 694)	(81 486 090)

Annexe 14. Charges externes

Libellé	2023	2022
Sous-traitance	(1 124 490)	(1 042 457)
Redevances de crédit-bail	(82 166)	(62 817)
Locations immobilières et charges locatives	(714 342)	(792 894)
Locations mobilières et charges locatives	(408 736)	(465 579)
Entretien et réparations	(740 180)	(1 561 476)
Primes d'assurances	(198 598)	(194 455)
Autres services extérieurs	(45 435)	(48 784)
Personnel détaché et interimaire	(64 436)	(39 227)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(367 401)	(264 708)
Publicité, publications, relations publiques	(1 391 139)	(1 351 667)
Transport	(92)	
Déplacements, missions et réceptions	(79 751)	(60 308)
Frais postaux et frais de télécommunications	(34 704)	(34 976)
Frais bancaires	(387 340)	(342 884)
Autres charges externes	(475 405)	(556 777)
Autres charges	(131 599)	(15 309)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		1 500
Autres charges d'exploitation	(6 245 813)	(6 832 817)

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	2023	2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(241 221)	(279 390)
Autres impôts et taxes	(936 802)	(1 036 969)
Impôts et taxes	(1 178 023)	(1 316 358)

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	2023	2022
Rémunérations du personnel	(9 731 583)	(9 551 694)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 330 327)	(2 119 232)
Autres charges de personnel	(1 315)	(683)
Participation des salariés	(236 367)	(173 628)
Charges de personnel	(12 299 591)	(11 845 237)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2023	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(24 326)	(13 605)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 655 024)	(1 639 268)
Dot. aux provisions d'exploitation	(727 039)	(1 038 383)
Dot/Prov. engagements de retraite	(262)	(2 296)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(810 610)	(477 417)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(3 217 261)	(3 170 969)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2023	2022
Dividendes des autres participations	239	259
Revenus des créances rattachées à des participations	28 238	7 948
Produits sur créances et VMP	23 550	17 500
Autres produits financiers	7 613	6 590
Produits financiers	59 639	32 298

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2023	2022
Charges d'intérêts	(178 444)	(135 056)
Pertes sur créances financières et VMP		(10)
Autres charges financières	(191 020)	(11 911)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)		(1 500)
Charges financières	(369 464)	(148 477)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 500	
Produits excep. s/ exercices antérieurs	488 472	173 056
Produits de cession d'immo. corp.	1 057 000	20 833
Produits de cession de titres	2 264	
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	13 423	11 873
Produits exceptionnels	1 584 659	205 763

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(333 322)	(629 562)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(223 101)	(145 987)
VNC des titres conso cédés	(10 000)	
VNC des immo. corp. cédées	(547 153)	(4 406)
VNC des titres cédés	(1 976)	(1 697)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(94 674)	
Charges exceptionnelles	(1 210 226)	(781 652)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2023	2022
Impôt sur les bénéfices	(894 267)	(772 328)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(4 332)	34 876
Impôts différés	(20 756)	(26 910)
Report	110 808	135 502
Charges d'impôts	(808 547)	(628 860)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2023.01
Résultat des entreprises intégrées	2 140 946
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	(808 547)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	2 949 493
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (737 373)
Effets des différences de base	(242 014)
Effets des différences de taux	64 364
Effets des dispositions fiscales particulières	106 476
Ecritures manuelles sur Impôt	ECRF
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(808 548)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(808 547)
ECART	(1)
Taux effectif d'impôt	27,41%

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2023	2022
Cadres	17	18
Agents de maîtrise et techniciens	35	31
Employés	247	250
Ouvriers	3	3
Effectif moyen interne	302	302
Intérimaires		
Effectif moyen intérimaire	0	0
Effectif moyen total	302	302

Engagements hors-bilan

❖ Dettes Garanties par des suretés personnelles	TOTAL : 834 900 euros
--	------------------------------

➤ **METZDIS**

Caution solidaire de Mr Jean-Luc BRAMAS à hauteur de 50% du principal, majoré -
des intérêts, frais et accessoires, avec le consentement exprès de Mme
Nathalie BRAMAS, en garantie d'une ouverture de crédit de 1 500 000€ sur 12 mois
contractée par METZDIS auprès de la banque EDEL.

834 900

Conseil d'administration du 13/02/2014

En cours au 31/01/2023 :

157 113

❖ Dettes Garanties par des suretés réelles	TOTAL 5 281 580 euros
---	------------------------------

➤ **METZDIS****1 BANQUE EDEL**

Nantissement par la SAS HAUDIS en 17ème rang de son fonds de commerce,
plafonné à 1 500 000€, en garantie d'une ouverture de crédit de 1 500 000€ sur
12 mois contractée par METZDIS auprès de la banque EDEL.

En cours au 31/01/2023 :

157 113

Conseil d'administration du 13/02/2014

2 BPI FRANCE

Nantissement par la SAS METZDIS de son fonds de commerce,
Plafonné à 500 000 € plus intérêts, commissions et accessoires en garantie
D'un emprunt de 500 000 € souscrit auprès de BPI France

. Conseil d'administration du 12/12/2019

465 012

En cours au 31/01/2023:

3 BPI FINANCEMENT

En 2014 pour un emprunt de 1 850 000 euros sur 12 ans

- Nantissement en rang utile avec le crédit agricole (120K€) et la BPLC (1 850 K€)

. Capital restant dû au 31/01/2023 **1 121 531**

4 CREDIT AGRICOLE

En 2014 pour un emprunt de 120 000 €

Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché

. Capital restant dû au 31/01/2023 **52 574**

En 2015 pour un emprunt de 500 000 € (SCI SIDUAH)

Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché

En cours au 31/01/2023 : **209 007**

5 BANQUE POPULAIRE

En 2014 pour un emprunt de 1 850 000 €

Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché

Nantissement en rang utile de 2 483 actions de la société HAUDIS détenues par la société METZDIS

. Capital restant dû au 31/01/2023 **794 951**

6 BANQUE POPULAIRE

En 2017 pour un emprunt de 620 000 €

Nantissement du fonds de commerce en rang 20

. Capital restant dû au 31/01/2023 **219 893**

7 BANQUE POPULAIRE

En 2019 pour un emprunt de 620 000 €

Nantissement du fonds de commerce en rang 1

. Capital restant dû au 31/01/2023 **569 784**

8 BANQUE EDEL

En 2021 pour un emprunt de 1 500 000 €

Nantissement du fonds de commerce en rang 28

. Capital restant dû au 31/01/2023 **1 225 884**

➤ **SCI IMMOWAPP**

1 OSEO

Hypothèque de 1er rang, pari passu avec la Banque Populaire Lorraine Champagne, sur un terrain de 8 470 m² à Woippy ainsi que sur les constructions à y édifier, et ce en garantie d'un emprunt de 1 400 000 €.

379 803

Date d'autorisation : 08/06/2010

En cours au 31/12/2022 : **379 803**

2 BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE

Hypothèque de 1er rang, pari passu avec OSEO sur un immeuble non bâti situé Route de Thionville à Woippy en garantie d'un emprunt de 350 000 €.

86 026

Date d'autorisation : 16/10/2010

En cours au 31/12/2022 : **86 026**

❖ Engagements donnés

TOTAL : 14 215 296 euros

➤ METZDIS

Portée générale

Engagement de la société METZDIS de ne pas aliéner ou vendre ses actifs, et plus particulièrement son fonds de commerce d'hypermarché à l'enseigne E.LECLERC

1 Au profit de la société FANPAG

217 271

Caution au profit de la société FANPAG au profit du CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 6 670 000€ pour une durée de 12 ans et 6 mois dont 6 mois de franchise en capital.

Ce cautionnement est limité à 800 400€ en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires (240 120€) jusqu'à justification de 3 exercices comptables consécutifs de 12 mois, avec respect simultané des conditions suivantes :

- Capacité d'autofinancement de la société SODICHAMP après versement des dividendes à la société FANPAG, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) et
- Un résultat net de la société SODICHAMP positif (sans report à nouveau négatif) et supérieur ou égal au remboursement annuel (en capital + intérêts) de la dette sénior sur la société FANPAG
- Capacité d'autofinancement de la société FANPAG supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital)

Conseil d'administration du 19/04/2012

2 Au profit de la société FANPAG

213 095

Caution au profit de la société FANPAG au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 10 000 000€ pour une durée de 12 ans.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

3 Au profit de la société FANPAG**76 330**

Caution de la société FANPAG au profit de l'établissement
BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE en garantie d'un concours bancaire
de 3 330 000€ pour une durée de 12 ans dont un différé de 12 mois en capital et intérêts.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans
minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF
consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances
à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

4 Au profit de la Société IMMOWAP**0**

Caution solidaire au profit de la société IMMOWAPP au profit de la BPLC en garantie
d'un concours bancaire d'un montant de 200 000€ pour une durée de 84 mois.

Ce cautionnement est fixé à hauteur de 200 000 €.

Le conseil de parrainage décide que cette caution sera rémunérée au taux de 0.50%
par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 Décembre de chaque année
(encours bancaire au 1er Janvier + encours bancaire au 31 Décembre divisé par 2).
Les intérêts seront payables annuellement au 31 Décembre de chaque année.

Conseil de parrainage du 30/05/2013

5 Au profit de la Société SCAPEST**2 202 906**

Caution solidaire et divise de la société SCAPEST en garantie de divers concours bancaires pour un montant global de 125 000 000 € formalisé comme suit :

- Tranche 1 d'une durée de 12 ans pour 76 450 000 € à concurrence de :
 CREDIT COOPERATIF pour 14 000 000 €
 OSEO pour 13 200 000 €
 CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST à concurrence de 12 500 000 €
 BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL à concurrence de 21 500 000 €
 CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE à concurrence de 15 250 000 €

- Tranche 2 d'une durée de 15 ans pour 48 550 000 € à concurrence de :
 CREDIT COOPERATIF pour 11 000 000 €
 OSEO pour 6 800 000 €
 CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST à concurrence de 7 500 000 €
 BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL à concurrence de 13 500 000 €
 CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE à concurrence de 9 750 000 €

- Caution limitée à 3.262 % du montant de chacun des concours soit un montant en capital de 4 345 625 € (majoré des frais, intérêts et accessoires).

Conseil d'administration du 30/05/2013

6 Au profit de la société SODICHAMP**270 526**

Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 6 800 000€ pour une durée de 15 ans.

Ce cautionnement est limité à 816 000€ en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires (244 800€) jusqu'à justification de 3 exercices comptables consécutifs de 12 mois à compter de l'exercice suivant la mise à disposition des fonds, avec respect simultané des conditions suivantes :

- Capacité d'autofinancement de la société SODICHAMP après versement des dividendes à la société FANPAG, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) et
- Un résultat net de la société SODICHAMP positif (sans report à nouveau négatif) et supérieur ou égal au remboursement annuel (en capital + intérêts) de la dette sénior sur la société FANPAG
- Capacité d'autofinancement de la société FANPAG supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital)

Conseil d'administration du 19/04/2012

7 Au profit de la société SODICHAMP**394 002**

Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 10 200 000€ pour une durée de 15 ans.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

8 Au profit de la Société SODICHAMP**141 174**

Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE en garantie d'un concours bancaire de 3 400 000€ pour une durée de 180 mois.

Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG).

Conseil d'administration du 19/04/2012

9 Au profit de la société LEXYDIS**225 625**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement BANQUE ARKEA en garantie d'un concours bancaire de 4 750 000 € pour une durée de 204 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque ARKEA jusqu'à concurrence de la somme de 344 375 € pour une durée de 5 ans minimum

Conseil d'administration du 15/10/2015

10 Au profit de la société LEXYDIS**467 652**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 9 500 000 € pour une durée de 18 ans

Ce cautionnement est consenti au profit du CREDIT COOPERATIF jusqu'à concurrence de la somme de 688 750 € pour une durée de 5 ans minimum

Conseil d'administration du 15/10/2015

11 Au profit de la société LEXYDIS**237 500**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL en garantie d'un concours bancaire de 4 750 000 € pour une durée de 216 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL jusqu'à concurrence de la somme de 237 500 € pour une durée minimale de 7 ans

Conseil d'administration du 15/10/2015

12 Au profit de la société LEXYDIS**171 000**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque ARKEA en garantie d'un concours bancaire de 1 200 000 € pour une durée de 132 mois et un concours bancaire de 4 800 000 € pour une durée de 132 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque ARKEA jusqu'à concurrence de la somme de 261 000 € pour une durée maximum de 3 ans

Conseil d'administration du 15/10/2015

13 Au profit de la société LEXYDIS**166 750**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque EDEL en garantie d'un concours bancaire de 3 335 000 € pour une durée de 132 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque EDEL jusqu'à concurrence de la somme de 166 750 €

Conseil d'administration du 15/10/2015 modifié par conseil de parrainage du 27.04.17

14 Au profit de la société LEXYDIS**100 000**

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL en garantie d'un concours bancaire d'un montant de 2 000 000 € pour une durée de 6 ans

Ce cautionnement est consenti au profit de la BANQUE EUROPEENNE DE CREDIT MUTUEL jusqu'à concurrence de la somme de 100 000 €

Conseil d'administration du 15/10/2015

50 000

15 Au profit de la société LEXYDIS

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque EDEL en garantie d'un concours bancaire d'un montant de 1 000 000 € pour une durée de 60 mois

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque EDEL jusqu'à concurrence de la somme de 50 000 €

Conseil d'administration du 15/10/2015

16 Au profit de la société LEXYDIS

200 000

Caution au profit de la société LEXYDIS au profit de l'établissement banque EDEL en garantie d'un concours bancaire d'un montant de 4 000 000 € pour une durée de 12 mois renouvelables

Ce cautionnement est consenti au profit de la banque EDEL jusqu'à concurrence de la somme de 200 000 €

Conseil d'administration du 27/04/2017

17 Au profit de la société HUJUDIS

1 116 000

Caution solidaire au profit d'établissements financiers dans le cadre du rachat des actions de la société CHAMDIS

Au profit du crédit Coopératif pour un concours bancaire de 9 300 000 €

Cautions solidaires et divisées des sociétés :

- FROUDIS
- SOLORMAG
- FIFAM
- METZDIS
- SODICHAMP
- VERDUN DISTRIBUTION
- DENIDIS
- SODIROM

à hauteur de 100 % pendant toute la durée du prêt avec levée possible 5 ans après la date du premier amortissement en capital, sous réserves que les 3 derniers exercices consécutifs de 12 mois, de la société CHAMDIS et de la Holding HUJUDIS, présentent à la fois en cumul et hors dividendes, un résultat bénéficiaire et une CAF hors éléments exceptionnels, au moins égales aux tombées annuelles en capital de l'endettement cumulé.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 1 116 000 € en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire

18 Au profit de BPI France financement pour un concours bancaire de 4 000 000 €**244 800**

Cautions solidaires et divises des sociétés :

- FROUDIS
- SOLORMAG
- FIFAM
- METZDIS
- SODICHAMP
- VERDUN DISTRIBUTION
- DENIDIS
- SODIROM

à hauteur de 51 % de l'en-cours jusqu'à ce que la société CHAMDIS et la société HUJUDIS produisent après la période de franchise en capital, 3 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires sans report à nouveau négatif sans transfert de charge et avec une CAF consolidée couvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 244 800 € en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire

19 Au profit de LCL pour un concours bancaire de 4 000 000 €**480 000**

Cautions solidaires et divises des sociétés :

- FROUDIS
- SOLORMAG
- FIFAM
- METZDIS
- SODICHAMP
- VERDUN DISTRIBUTION
- DENIDIS
- SODIROM

à hauteur de 100 % .Passé l'exercice social clos le 31/01/2021, les cautions seront intégralement et définitivement déchargées de leurs engagements à la première date anniversaire de l'acte de prêt qui suivra la réalisation des conditions ci-après ;

- réalisation de trois exercices comptables annuels consolidés des sociétés CHAMDIS et HUJUDIS bénéficiaires consécutifs, à compter de l'exercice social ouvert le 01/02/2022

- absence de report à nouveau négatif durant ces trois exercices bénéficiaires consécutifs

- justification d'une CAF consolidée des sociétés CHAMDIS et HUJUDIS supérieure au montant des annuités en capital restant dues au titre de l'opération garantie à l'échéance de ces trois exercices bénéficiaires consécutifs

- paiement à bonne date des annuités échues y compris celle de l'exercice en cours, et absence de tout cas d'exigibilité de l'opération garantie

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 480 000 € en capital, plus intérêts, commissions,

frais et accessoires.

20 Au profit de la Caisse d'Epargne pour un concours bancaire de 9 000 000 € **1 080 000**

Cautions solidaires et divises des sociétés :

- FROUDIS
 - SOLORMAG
 - FIFAM
 - METZDIS
 - SODICHAMP
 - VERDUN DISTRIBUTION
 - DENIDIS
 - SODIROM
- à hauteur de 12 %

21 Au profit de la Société JNB

La société s'est portée caution auprès de la BANQUE POPULAIRE
au profit de la SARL JNB à hauteur de 300 000 euros
sur une durée de 84 mois.

Cautionnement limité à 300 000 euros.

Cautionnement rémunéré

Conseil de parrainage du 16/10/2014

En-cours au 31.01.2023 : **0**

22 Au profit de la Société CHAT

La société s'est portée caution auprès de la banque EDEL au profit
de la SARL CHAT à hauteur de 700 000 euros sur une durée de 120 mois.

Conseil de parrainage du

En-cours au 31.01.2023 : **246 253**

23 Au profit de la Société MAXLO

La société s'est portée caution auprès de la Banque populaire au profit
de la SCI MAXLO à hauteur de 810 000 euros sur une durée de 120 mois.

Cautionnement rémunéré

Nantissement du fonds de commerce de la société HAUDIS

Conseil de parrainage du

En-cours au 31.01.2023 : **482 687**

24 Au profit de la Société MAXLO

Nantissement du fonds de commerce de la société au profit de BPI en garantie d'un concours bancaire de 2 000 000 €.

Conseil de parrainage du 23/01/2017

En-cours au 31.01.2023 : **401 953**

25 Au profit de la Société SOLOMAX

- Nantissement en rang 21 à hauteur de 200 000 € sur un fonds de commerce exploité par HAUDIS.
Garantie à prendre pour compte commun par BPI à hauteur de 400 000 € au profit de :
BPI à hauteur de 200 000 €
BPALC à hauteur de 200 000 €

Conseil de parrainage du

En-cours au 31.01.2023 : BPI **70 317**
En-cours au 31.01.2023 : Banque Populaire **65 511**

26 Au profit de la Société HOLDIAM

La société s'est portée caution solidaire de la SAS HOLDIAM en garantie d'un concours bancaire de 2 100 000 € destiné à l'acquisition des titres de la SAS SODIAM et consenti par la BECM.

La caution est solidaire divisée et additionnelle des 11 parrains à hauteur de 30 % du crédit pendant une durée minimale de 5 ans, restituable sur demande sous réserve que les deux exercices précédents soient bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, et faisant

ressortir une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir la part à moins d'un an de l'endettement.

La caution de la société est consentie à hauteur de **31 500**

Conseil de parrainage du 13/01/2023

27 Au profit de la Société Civile IMMO B

La société s'est portée caution solidaire de la SCI IMMO B en garantie d'un concours bancaire consenti par la BPI.

La caution de la société est consentie à hauteur de 50% de l'en-cours de crédit

En-cours au 31/01/2023 **1 161 404**

La société s'est portée caution solidaire de la SCI IMMO B en garantie d'un concours bancaire consenti par la BPI.

La caution de la société est consentie à hauteur de 1 162 500 €

En-cours au 31/01/2023 **1 162 500**

La société s'est portée caution solidaire de la SCI IMMO B en garantie d'un concours bancaire consenti par la Banque Populaire

La caution de la société est consentie à hauteur de 1 550 000 €

En-cours au 31/01/2023 **1 550 000**

❖ Engagements reçus	TOTAL : 246 253 euros
----------------------------	------------------------------

➤ **CHAT**

1 EDEL

Caution solidaire de la SAS METZDIS, à hauteur de 700 000 €

En cours au 31/01/2023 :

246 253

Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023 s'élève à 57 619 €.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Résultats sectoriels

Aucune information n'est donnée dans la mesure où l'activité est essentiellement un centre commercial E. Leclerc et est réalisée uniquement en France.

METZDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros

Siège Social : Breuil Hordal

57 280 – HAUCONCOURT

484 058 664 RCS METZ

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

PRESENTE A L'ASSEMBLEE DES ASSOCIES DU 06 JUILLET 2023

Chers Associés,

Vous êtes réunis en Assemblée conformément aux dispositions légales et statutaires à l'effet de vous présenter les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 Janvier 2023**.

Nous vous rappelons que nous sommes tenus de tenir des comptes consolidés en application des articles L. 233-16 et suivants du Code de commerce.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La Société mère :

- La Société **METZDIS**, Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros dont le siège est à HAUCONCOURT (Moselle) - Breuil Hordal, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 484 058 664.

Activités : - Holding,

- Exploitation du fonds de commerce d'hypermarché à prépondérance alimentaire sous l'enseigne « E.LECLERC » et d'une bijouterie sis à HAUCONCOURT (Moselle) - Breuil Hordal,
- Exploitation d'un fonds de commerce de supermarché à l'enseigne « LECLERC EXPRESS », sis à MAIZIERES-LES-METZ (Moselle) – ZAC Val Maidera,
- Exploitation d'un drive à l'enseigne « EXPRESS DRIVE », sis à WOIPPY (Moselle) – 88 Route de Thionville,
- Exploitation d'un drive à l'enseigne « LECLERC DRIVE », sis à HAUCONCOURT (Moselle) – MAIZIERES-LES-METZ, ZAC HAUCONCOURT, A 31.
- Bailleur du fonds de commerce de station-service et de station de lavage sise sis à HAUCONCOURT (Moselle) - Breuil Hordal, donné en location - gérance à la Société **CROIX DE HAUCONCOURT AUTOMOBILES TALANGE – C.H.A.T.**

Les Sociétés filiales :

- La Société **CROIX DE HAUCONCOURT AUTOMOBILES TALANGE – C.H.A.T.**, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – Breuil Hordal, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 348 904 558.

Activité : Exploitation en location-gérance d'une station-service et station de lavage.

Détention : 100 % par la Société METZDIS

- La Société **SUNSHINE**, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – Breuil Hordal, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 400 328 746.

Activité : Agence de voyages.

Détention : 100 % par la Société METZDIS

- La Société **JNB**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – Breuil Hordal, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 804 621 738.

Activité : Station de lavage automobile

Détention : 100 % par la Société METZDIS

- La Société **SCI DES HAUTS DE MAIZIERES**, Société civile au capital de 3.750 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – Breuil Hordal, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 343 333 423.

Activité : Propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers.

Détention : 99,96 % par la Société METZDIS

- La Société **SCI WAPPIMMO**, Société civile immobilière au capital de 10.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – Breuil Hordal, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 512 724 139.

Activité : Propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers.

Détention : 99 % par la Société METZIS

- La Société **SCI IMMOWAP**, Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros dont le siège social est à HAUCONCOURT (Moselle) – Breuil Hordal, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 527 490 940.

Activité : Propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers.

Détention : 100 % en usufruit du capital par la Société METZDIS

La date de clôture retenue pour la consolidation est le **31 Janvier 2023**, date de clôture de la Société mère **METZDIS**. Toutes les Sociétés clôturent au **31 Janvier 2023**, sauf les Sociétés **SCI WAPPIMMO** et **SCI IMMOWAP**, dont la date de clôture est le **31 Décembre 2022**.

II – INFORMATIONS RELATIVES A LA CONSOLIDATION

La Société **METZDIS**, détenant 100 % des parts de la Société **SOLOMAX**, a procédé à la transmission universelle de patrimoine de la Société **SOLOMAX** à son profit, avec effet rétroactif fiscal au 01/02/2022 (Assemblée du 12 mai 2022).

La Société **SOLOMAX** est donc sortie du périmètre de consolidation.

Au cours de l'exercice clôturant au 31 décembre 2022, la Société **WAPPIMMO** a cédé le bien immobilier qu'elle détenait.

III – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants et R. 233-3 et suivants du Code de commerce.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables de :

- Prudence
- Coûts historiques
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés tels que définis dans les dispositions du règlement ANC 2020-01.

Au cours de cet exercice consolidé qui s'est déroulé sur une période de douze mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 115.717.345 Euros contre 103.791.839 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation du groupe se solde par un bénéfice de 2.884.885 Euros contre un même bénéfice de 3.436.743 Euros pour l'exercice précédent.

En ce qui concerne le résultat financier du groupe, l'ensemble des produits s'est élevé à 59.639 Euros contre 32.298 Euros pour l'exercice précédent, et l'ensemble des charges à 369.464 Euros contre 148.477 Euros pour l'exercice précédent, de sorte que, balance faite, ce résultat se solde par une perte de 309.824 Euros.

Enfin, le résultat exceptionnel du groupe se traduit par un bénéfice de 374.433 Euros constituée :

- de produits exceptionnels pour 1.584.659 Euros.
- de charges exceptionnelles pour 1.210.226 Euros.

Après dotation d'une somme de 808.547 Euros au titre des impôts sur les bénéfices, le résultat comptable net du groupe se traduit par un bénéfice de 2.137.914 Euros.

En ce qui concerne l'exercice en cours et l'avenir immédiat, les chiffres en notre possession nous laissent envisager un résultat satisfaisant, malgré une diminution de la marge et une hausse des charges d'exploitation accentuées par le conflit Russo-Ukrainien.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes consolidés de l'exercice puis il vous sera donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

LE PRESIDENT DE LA SOCIETE

 **CERTIFIE CONFORME**

Frédéric MAILLARD
42-46 rue Lamartine
80000 AMIENS
Expert Comptable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Hauts-de-France

VDB ET ASSOCIES
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY
REPRESENTE PAR :
Rachid AISSAOUI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Hauts-de-France

SAS METZDIS

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40 000 €**

Siège social BREUIL HORDAL
57280 HAUCONCOURT

SIRET : 484 058 664 00018
APE : 4711F

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 janvier 2023

Aux Associés de la Société METZDIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 20 juillet 2017, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société METZDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le groupe a comptabilisé des écarts d'évaluation et d'acquisition sur les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation décrits dans l'annexe aux pages 12 à 15.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à procéder à l'appréciation du caractère raisonnable des approches sous tendant la comptabilisation de ces évaluations décrites dans la note ad hoc de l'annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Amiens et Dury, le 20 juin 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

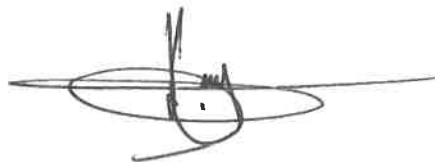
Frédéric Maillard



VDB ET ASSOCIES

REPRESENTÉ PAR :

Rachid AISSAOUI



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat

	2023	2022
Chiffre d'affaires	115 717 345	103 791 839
Autres produits d'exploitation	2 792 923	4 296 375
Achats consommés	(92 684 694)	(81 486 090)
Charges de personnel	(12 299 591)	(11 845 237)
Autres charges d'exploitation	(6 245 813)	(6 834 317)
Impôts et taxes	(1 178 023)	(1 316 358)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(3 217 261)	(3 170 969)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	2 884 885	3 436 743
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	2 884 885	3 436 743
Charges et produits financiers	(309 824)	(116 179)
Charges et produits exceptionnels	374 433	(575 889)
Impôts sur les résultats	(808 547)	(628 860)
Résultat net des entreprises intégrées	2 140 946	2 115 814
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 140 946	2 115 814
Intérêts minoritaires	3 032	(803)
Résultat net (part du groupe)	2 137 914	2 116 617
Résultat net (Part du groupe)	2 137 914	2 116 617
Contrôle	(0)	0
Résultat par action	534,48	1 259,31
Résultat dilué par action	534,48	1 259,31

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	11 577 443	11 572 746
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	<i>11 408 865</i>	<i>11 408 865</i>
Immobilisations corporelles	11 796 424	12 864 848
Immobilisations financières	13 183 186	13 190 780
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	36 557 052	37 628 375
Stocks et en-cours	9 406 869	8 577 608
Clients et comptes rattachés	1 563 114	1 734 301
Autres créances et comptes de régularisation	1 731 159	2 115 640
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>1 254</i>	<i>32 638</i>
Valeurs mobilières de placement	402 410	402 410
Disponibilités	2 719 298	1 683 312
Actif circulant	15 822 849	14 513 271
Total Actif	52 379 901	52 141 646
Contrôle	0	(0)
Capital	40 000	40 000
Primes liées au capital		
Réserves et résultat consolidés	19 318 273	22 062 411
Autres		
Capitaux propres (Part du groupe)	19 358 273	22 102 411
Intérêts minoritaires	3 529	(348)
Total des capitaux propres	19 361 802	22 102 063
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	1 900 053	2 431 839
Provisions	1 900 053	2 431 839
Dettes financières	9 571 222	10 034 223
Fournisseurs et comptes rattachés	6 535 698	6 543 266
Autres dettes et comptes de régularisation	15 011 127	11 030 256
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>1 159 108</i>	<i>1 125 511</i>
Dettes	31 118 046	27 607 745
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	52 379 901	52 141 646

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2023.01
Résultat net total des entités consolidées	2 140 946
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 242 238
Variation de l'impôt différé	(582 038)
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	178 444
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(500 135)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	
Marge brute d'autofinancement	2 479 455
Dividendes reçus des mises en équivalence	
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	3 299 083
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	6 587 086
Acquisitions d'immobilisations	(1 283 159)
Cessions d'immobilisations	1 059 264
Réduction des autres immobilisations financières	7 140
Incidence des variations de périmètre	(5 700)
Variation nette des placements à court terme	
Opérations internes Haut de Bilan	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(222 455)
Émissions d'emprunts	1 012 363
Remboursements d'emprunts	(1 832 333)
Variation des subventions d'investissements	
Dividendes versés des filiales	845
Dividendes reçus/versés de la société mère	(4 916 363)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(5 908 917)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	455 714
Trésorerie : ouverture	(334 695)
Trésorerie : ouverture	(334 695)
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur	
Trésorerie : clôture	156 005

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2021	40 000		22 402 448			1 044 004	23 486 453	(445)
Affectation du résultat N-1			1 044 004			(1 044 004)		
Distribution/ brut versé			(3 500 000)				(3 500 000)	900
Résultat						2 116 617	2 116 617	(803)
Autres augmentations, diminutions			(659)				(659)	
Correction à-nouveaux			(659)				(659)	
Autre						(0)	(0)	
2022	40 000		19 945 794			2 116 617	22 102 411	(348)
Affectation du résultat N-1			2 116 617			(2 116 617)		
Distribution/ brut versé			(4 916 363)				(4 916 363)	845
Résultat			(0)			2 137 914	2 137 914	3 032
Variations de périmètre			34 311				34 311	
Sortie de périmètre			34 311				34 311	
Autre						(0)	(0)	
2023	40 000		17 180 359			2 137 914	19 358 273	3 529

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

La société mère :

S.A.S. METZDIS

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Hypermarché

Un contrat de location gérance permet à la société METZDIS S.A.S. d'exploiter le fonds de commerce de la société HAUDIS S.A.S.

Les sociétés filiales

SARL SUNSHINE

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Agence de voyages

Détention : 100%

SARL CHAT

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Centre Auto

Détention : 100%

SARL JNB

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Station de lavage automobile

Détention : 100%

SCI HAUTS DE MAIZIERES

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Location immobilière – Terrain / Parking

Détention : 99.96%

SCI WAPPIMMO

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Location immobilière – Terrain et autres immobiliers

Détention : 99%

SCI IMOWAPP

Centre commercial E.LECLERC - Breuil Hordal – 57280 HAUCONCOURT

Activité : Location immobilière – Terrain et autres immobiliers

Détention : 100% en usufruit

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice, la SAS METZDIS, détenant 100% des titres de la SARL SOLOMAX, a procédé à la transmission universelle de patrimoine suite à l'AGE du 20/06/2022 avec effet rétroactif fiscal au 01/02/2022.

Le mali de fusion qui s'élève à 78 536 euros a été comptabilisé dans le compte 668802 des comptes sociaux METZDIS.

La SARL SOLOMAX est ainsi sortie du périmètre d'intégration fiscale en date du 01/02/2022.

Au cours de l'exercice clôturant au 31/12/2022 la société WAPPIMMO a cédé le bien immobilier qu'elle détenait.

Changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

Comptes consolidés et incidence des effets de périmètre

La SARL SOLOMAX est ainsi sortie du périmètre de consolidation suite à la transmission universelle de patrimoine au profit de la société METZDIS.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Nouvelle réglementation :

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français conformément au nouveau règlement ANC 2020-01.

L'exercice clos au 31/01/2023 a une durée de 12 mois, comme celui clos au 31/01/2022.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Date de clôture et durée des exercices

Société	Date de clôture N	Durée exercice N (en mois)	Date de clôture N-1	Durée exercice N-1 (en mois)
S.A.S. METZDIS	31/01/2023	12	31/01/2022	12
SARL SUNSHINE	31/01/2023	12	31/01/2022	12
SARL SOLOMAX			31/01/2022	12
SARL CHAT	31/01/2023	12	31/01/2022	12
SARL JNB	31/01/2023	12	31/01/2022	12
SCI HAUTS DE MAIZIERES	31/01/2023	12	31/01/2022	12
SCI WAPPIMMO	31/12/2022	12	31/12/2021	12
SCI IMOWAPP	31/12/2022	12	31/12/2021	12

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 Janvier 2023, le périmètre comprenait 7 sociétés contre 8 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
METZDIS	IG	100,00	100,00
CHAT	IG	100,00	100,00
SUNSHINE	IG	100,00	100,00
JNB	IG	100,00	100,00
SCI HAUTS MAIZIERES	IG	100,00	100,00
SCI WAPPIMMO	IG	99,00	99,00
SCI IMMOWAPP	IG	100,00	100,00

Toutes sont intégrées globalement.

Variation du périmètre de consolidation

La SARL SOLOMAX est ainsi sortie du périmètre de consolidation suite à la transmission universelle de patrimoine au profit de la société METZDIS.

Chiffres clés au 31/01/2023 des comptes sociaux (hors élimination des intercos)

Société du groupe	Total Bilan (en K€)	Chiffres d'affaires (en K€)
METZDIS	51 380	85 676
CHAT	2 668	29 051
SUNSHINE	2 635	834
JNB	320	67
HDM	1 519	211
WAPPIMMO	1 076	-
IMMOWAPP	1 814	236
Total	62 412	116 075

Ecarts d'acquisition et écarts d'évaluation

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée :

- Pour les biens destinés à l'exploitation, à la valeur d'utilité des actifs et des passifs,
Pour les biens non destinés à l'exploitation, à leur valeur de marché à la date d'acquisition, ou, en l'absence de marché, à la valeur nette vénale des coûts de sortie.

On appelle « écart d'évaluation » la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

▪ Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».

• Titres de la SCI SIDUAH

1/ Détenus par HAUDIS

La SCI SIDUAH, dont le capital est composé de 100 parts, était détenue à hauteur de 100 parts par la société HAUDIS soit 100% du capital social.

100 titres, soit 100% du capital ont été acquis le 10/01/2000 pour un montant de 1 783 806 euros et les capitaux propres étaient créiteurs pour un montant de 153 167 euros au 31/12/2000.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 1 783 806
- Quote-part des capitaux propres : 153 167 * 100%	- 153 167
- Retraitement de la plus-value sur construction	- 974 000
- Impôt sur la plus-value sur construction	+ 324 667
- Total	+ 981 306

Une part des 100 parts a été cédée le 30/04/2003 ; la SCI SIDUAH est détenue à hauteur de 99 parts par la société HAUDIS soit 99% du capital social.

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de cet écart d'acquisition est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

2/ Détenus par METZDIS

La SCI SIDUAH, dont le capital est composé de 100 parts, est détenue à hauteur de 1 part par la société METZDIS soit 1% du capital social.

Le titre, soit 1% du capital social a été acquis le 15/12/2005 pour un montant de 20 415 euros et les capitaux propres étaient créiteurs pour un montant de 229 091 euros au 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 20 415
- Quote part des capitaux propres : 229 091 * 1%	- 2 291
- Total	+ 18 124

• Titres de la SCI HAUTS DE MAIZIERES

1/ Détenus par HAUDIS

La SCI Hauts de Maizières (HDM), dont le capital est composé de 2 500 parts, est détenue à hauteur de 2 499 parts par HAUDIS, soit 99,96% du capital social.

2 410 titres, soit 96,40% du capital social, ont été acquis le 01/01/1998 pour un montant de 3 569 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 113 175 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 3 659
- Quote part des capitaux propres : $-113\,175 \times 96,40\%$	+ <u>109 101</u>
- Total	+ 112 760

89 titres ont été acquis le 30/04/2005 pour un montant de 2 euros, et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 575 954 euros en date du 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 2
- Quote part des capitaux propres : $-575\,954 \times 0,08\%$	+ <u>20 504</u>
- Total	+ 20 506

L'écart d'acquisition global est donc de 133 266 euros.

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de ces écarts d'acquisitions est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

2/ Détenus par METZDIS

La SCI Hauts de Maizières (HDM), dont le capital est composé de 2 500 parts, est détenue à hauteur de 1 part par METZDIS, soit 0,04% du capital social.

Le titre, soit 0,04% du capital social, a été acquis le 15/12/2005 pour un montant de 2 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 575 954 euros au 30/04/2005.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

- Prix d'achat des parts sociales	+ 2
- Quote part des capitaux propres : $-575\,954 \times 0,04\%$	+ <u>230</u>
- Total	+ 232

- **HAUDIS S.A.S.**

La société FINHAUDIS S.A.S. (ayant fait l'objet d'une TUP dans la société HAUDIS S.A.S.), dont le capital est composé de 1 384 743 actions, est détenue à hauteur de 1 384 621 actions par la société METZDIS soit 99,99% du capital social.

Les 1 384 621 actions, soit 99,99% ont été acquises le 15/12/2005 pour un montant de 26 944 658 euros et les capitaux propres étaient créditeurs pour un montant de 18 305 742 euros à cette même date.

Les 122 actions, soit 0,01% ont été acquises le 11/01/2007 pour un montant de 1 220 euros et les capitaux étaient créditeurs pour un montant de 18 305 742 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

-	Prix d'achat des parts sociales	+ 26 944 658
-	Quote part des capitaux propres :	- 18 305 742
-	Plus-value sur fonds de commerce	- 2 370 189
-	Valeur des filiales HAUDIS	- 4 898 833
-	Total	+ 1 369 894

- Ecart d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée de 15 ans

La société HAUDIS S.A.S., dont le capital est composé de 2 500 actions, est détenue à hauteur de 8 actions par la société METZDIS soit 0,32% du capital social.

Les actions ont été acquises le 15/12/2005 pour un montant de 34 925 euros et les capitaux propres étaient débiteurs pour un montant de 12 698 102 euros à cette même date.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la manière suivante :

-	Prix d'achat des parts sociales	+ 34 925
-	Quote part des capitaux propres : (-12 923 807*0,32%)	- 41 356
-	Total	- 6 431

Compte tenu de la fusion absorption de la SAS HAUDIS par la SAS METZDIS au cours de l'exercice 2021, il est à noter que l'amortissement de cet écart d'acquisition est désormais imputé sur l'entité METZDIS.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (ANC 2014-03) et mises à jour par le règlement ANC 2020-01 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Un mali de fusion comptabilisé dans la société METZDIS pour un montant de 8 640 136 € a été transféré dans les comptes sociaux des immobilisations incorporelles vers les immobilisations financières, conformément au règlement ANC 2015-06.

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	5 à 25 ans
- Aménagements	3 à 8 ans
- Constructions sur sol d'autrui	5 à 15 ans
- Installations générales	1 à 25 ans
- Installations techniques	7 ans
- Matériel outillage	1 à 15 ans
- Matériel de transport	3 à 10 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks des sociétés METZDIS et CHAT sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Les effets de variations de taux d'impôts et/ou le changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existant affectent le résultat de l'exercice.

Conformément au règlement ANC 2020-01 les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

L'impôt est calculé sans actualisation.

Les impôts différés sont calculés sur :

- Les décalages fiscaux temporaires
- Les retraitements de crédit-bail
- Les indemnités de retraite
- Les éliminations de cessions internes d'immobilisations

Conformément au règlement ANC 2020-01, le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt différé doit être réexaminé à chaque clôture.

Conformément au règlement ANC 2020-01, les actifs d'impôt différé, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles, à des crédits d'impôt ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une mention dans l'annexe des comptes annuels sociaux.

Dans les comptes consolidés ainsi présentés, ces engagements sont comptabilisés (méthode préférentielle).

Les engagements de retraite ont été calculés en évaluant selon la méthode prospective (méthode préférentielle), ce que la société devrait verser à ses salariés partant en retraite, en fonction :

- De la législation sociale et de la convention collective nationale appliquée par la société,
- De la durée d'activité restante des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité,
- Des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite,
- Du taux d'actualisation de 3.45%.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salariés (âge retenu : 63 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales.

Dividendes intragroupes

Aucun dividende intragroupe n'a été versé au cours de cet exercice.

Ecritures intragroupes

Les créances et dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des « provisions qui ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision et comptabilisées en application de dispositions légales ».

Ces provisions n'ont pas un caractère économique bien prononcé et sont dans les comptes individuels une entorse au principe de prééminence de la réalité financière sur l'apparence juridique. Aussi, elles doivent être éliminées dans le cadre du retraitement vers les comptes consolidés.

Intégration fiscale

Les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale sont les suivantes : METZDIS – SUNSHINE – CHAT — SCI LES HAUTS DE MAIZIERES – JNB

METZDIS est la société mère de cette intégration fiscale.

La troisième conception, dite « la méthode de réallocation des économies », définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

Informations complémentaires et éléments significatifs de l'exercice

Dans les comptes sociaux de la société METZDIS au 31 janvier 2010, les titres relatifs à la S.A. HAUDIS ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant global de 9 550 000 €, dont au titre de la distribution massive intervenue en 2009/2010 pour un montant de 3 750 000 €, le reste au titre des éléments incorporels. Dans les comptes consolidés, le montant de 9 550 000 € a été éliminé au titre de la provision pour dépréciation des titres de participation : une provision pour dépréciation du fonds de commerce a été constituée pour un montant de 5 800 000 €.

La société METZDIS a acquis, au 04/07/2015, 45 parts de la société HAUDIS au prix de 126 765 €. Cette acquisition n'a pas généré d'écart d'acquisition comme constaté lors de la première acquisition des titres ventilée entre construction et fonds de commerce.

La société METZDIS a acquis, au 31/01/2017, 2 parts de la société HAUDIS au prix de 4 682€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition négatif de 5 092€. Celui-ci n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

La société METZDIS a acquis, au 16/07/2020, 15 parts de la société HAUDIS au prix de 67 120 €. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition positif de 28 499 €. Le montant n'étant pas significatif, celui-ci n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2022	2023	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	19 711 686	19 711 686						
Amortissements des écarts d'acquisition	(8 302 821)	(8 302 821)						
Valeur nette	11 408 865	11 408 865						
Ecart d'acquisition passif	6 431	6 431						
Reprise d'écart d'acquisition passif	(6 431)	(6 431)						
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	19 711 686	(8 302 821)		11 408 865
Partenaires				
P-METZDIS	19 578 188	(8 169 323)		11 408 865
P-SCI HAUTS MAIZIERES	133 498	(133 498)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif	6 431		(6 431)	
Partenaires				
Partenaires hors groupe				

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	424 573	445 269	20 696				
Fonds commercial	141 914	141 914	103 000	(103 000)			
Autres immobilisations incorporelles	(0)	(0)					
Ecart d'acquisition	19 711 686	19 711 686					
Immobilisations incorporelles	20 278 173	20 298 869	123 696	(103 000)			
Terrains	1 496 528	1 370 087		(126 442)			
Constructions	16 670 921	15 496 032	144 355	(1 319 244)			
Constructions sur soi d'autrui	12 020 758	12 020 758					
Installations techniques, matériel & outillage	5 618 439	5 627 078	28 753			(20 113)	
Autres immobilisations corporelles	6 017 209	6 593 522	831 248	(122 280)		(132 655)	
Immobilisations corporelles en cours		215 000	215 000				
Immobilisations corporelles	41 823 854	41 322 477	1 219 356	(1 567 965)		(152 768)	
Total	62 102 027	61 621 346	1 343 052	(1 670 965)		(152 768)	
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)	220 610						
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)	13 637 868						
Immobilisations corporelles	13 858 478						

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(402 606)	(418 606)	(16 000)				
Fonds commercial			(103 000)				103 000
Amortissements des écarts d'acquisition	(8 302 821)	(8 302 821)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(8 705 427)	(8 721 427)	(119 000)				103 000
Constructions	(11 101 932)	(10 750 760)	(547 361)				898 533
Constructions sur soi d'autrui	(8 421 723)	(8 939 621)	(517 898)				
Installations techniques, matériel & outillage	(4 761 023)	(4 984 523)	(235 629)			12 128	
Autres immobilisations corporelles	(4 674 329)	(4 851 149)	(354 136)			55 036	122 280
Amortissements des immobilisations corporelles	(28 959 006)	(29 526 053)	(1 655 024)			67 164	1 020 813
Amortissements sur actif immobilisé	(37 664 433)	(38 247 480)	(1 774 024)			67 164	1 123 813
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)	(8 570 489)						
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)	(139 319)						
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)	(8 431 170)						
Immobilisations corporelles	(8 570 489)						

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2022	2023	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 500	1 500		(10 000)			10 000	
Titres immobilisés (non courants)	4 352 057	4 350 106	25	(1 976)				
Dépôts et cautionnements versés	99 175	93 531	1 497	(7 140)				
Autres créances immobilisées	97 912	97 912						
Prêts, cautionnements, autres créances > 1 an	8 640 136	8 640 136						
Immobilisations financières	13 190 780	13 183 186	1 522	(19 116)			10 000	
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	13 190 780	13 183 186	1 522	(19 116)			10 000	

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dépôts et cautionnements versés	93 531						93 531
Autres créances immobilisées	97 912						97 912
Prêts, cautionnements, autres créances > 1 an	8 640 136						8 640 136
Total	8 831 579						8 831 579

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2023			2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	55 400		55 400	56 631		56 631
Stocks de marchandises	11 328 211	(1 976 742)	9 351 469	10 371 081	(1 850 104)	8 520 977
Stocks et en-cours	11 383 611	(1 976 742)	9 406 869	10 427 712	(1 850 104)	8 577 608

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2022	2023	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	(1 092 873)	(1 157 854)	(85 120)	64 364		(44 225)	0
Impôts différés - actif	32 638	1 254	(27 856)	64 364		(44 225)	(23 667)
Impôts différés - passif	1 125 511	1 159 108	57 264				(23 667)
Fiscalité différée (décalages temporaires)	128 937	68 655	(11 262)	(4 795)		(44 225)	0
Impôts différés - actif	234 245	96 036	16 119	(4 795)		(44 225)	(105 308)
Impôts différés - passif	105 308	27 381	27 381				(105 308)
Fiscalité différée (retraitements)	(1 221 810)	(1 226 509)	(73 858)	69 159			
Fiscalité différée : compensation Actif/Passif	32 638	1 254				(44 225)	12 841
Impôts différés (Activation du crédit-bail)	3 878	3 075	(584)	(220)			
Impôts différés (Activation des engagements de retraite)	191 857	124 113	(56 885)	(10 860)			
Impôts différés (Elim. Des prov.réglementées)		15 632	13 494	2 138			
Annulation de la fiscalité avant compensation	949 795	1 062 820				44 225	68 800
Fiscalité différée (écritures manuelles)	(1 379 775)	(1 301 675)		78 100			
Fiscalité différée : compensation Actif/Passif	1 125 511	1 159 108					33 597
Impôts différés (Elim. Des prov.réglementées)	37 770	67 653	29 883				
Annulation de la fiscalité avant compensation	(143 078)	(95 034)					48 044
Sous total	(1 092 873)	(1 157 854)	(85 120)	64 364		(44 225)	0
Autres							(0)
Valeur nette par catégorie	(1 092 873)	(1 157 854)	(85 120)	64 364		(44 225)	0

Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 718 144	(155 030)	1 563 114	1 877 851	(143 550)	1 734 301
Clients et comptes rattachés	1 718 144	(155 030)	1 563 114	1 877 851	(143 550)	1 734 301
Avances et acomptes versés sur commandes	183 171		183 171	217 130		217 130
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	2 950		2 950	2 605		2 605
Impôts différés - actif	1 254		1 254	32 638		32 638
Créances fiscales hors IS part < 1 an	653 553		653 553	901 491		901 491
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1 an				113 670		113 670
Comptes courants part < 1 an	645 924	(1 096 048)	(450 124)	1 180 071	(1 090 541)	89 530
Autres créances part < 1 an	1 261 092	(352 775)	908 317	651 293	(400 163)	251 131
Charges constatées d'avance part < 1 an	432 038		432 038	507 446		507 446
Autres créances et comptes de régularisation	3 179 981	(1 448 823)	1 731 159	3 606 345	(1 490 704)	2 115 640
Clients et autres créances	4 898 125	(1 603 853)	3 294 272	5 484 196	(1 634 254)	3 849 941

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au delà
Clients et comptes rattachés part < 1 an	1 718 144	1 718 144					
Clients et comptes rattachés	1 718 144	1 718 144					
Avances et acomptes versés sur commandes	183 171	183 171					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	2 950	2 950					
Impôts différés - actif	1 254	1 254					
Créances fiscales hors IS- part < 1 an	653 553	653 553					
Comptes courants - part < 1 an	645 924	645 924					
Autres créances part < 1 an	1 261 092	1 261 092					
Charges constatées d'avance part < 1 an	432 038	432 038					
Autres créances et comptes de régularisation	3 179 981	3 179 981					
Actif circulant	4 898 125	4 898 125					

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2022	2023
Trésorerie active nette	402 410	402 410
Disponibilités	402 410	402 410
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 018 007	2 563 293
Trésorerie à court terme	(1 615 597)	(2 160 883)
Placements à court terme	1 683 312	2 719 298
VMP - Autres placements	1 683 312	2 719 298
Trésorerie à long terme	1 683 312	2 719 298
Trésorerie nette	67 715	558 415

Annexe 8. Provisions et impôts différés

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an	704 410	713 770	147 416	(138 055)			
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	723 989	496 450	262	(227 801)			
Autres provisions pour charges < 1 an	1 003 440	689 833	579 623	(893 230)			
Provisions	2 431 839	1 900 053	727 301	(1 259 086)			

Au 31/01/2023, les provisions pour risques et charges concernent principalement METZDIS et CHAT. Il s'agit notamment :

- Chez METZDIS :
 - Provision pour points fidélités, montant provisionné : 579 623 euros
 - Contrôle URSSAF en 2015 montant provisionné : 44 442 euros
 - Divers litiges prud'homaux, montant total provisionné : 236 840 euros
 - Assignation par le ministère de l'économie du GALEC en date du 28/02/2018, montant provisionné : 339 962 euros
 - Contrôle fiscal TASCOM 99 807 euros
 - Assurandis, montant provisionné : 20 454 euros
- Provisions reprises de chez HAUDIS :
 - Provision pour grosses réparations montant provisionné : 110 210 euros
- Chez CHAT :
 - Litige prud'homal, montant provisionné : 16 707 euros

Au 31/01/2023, la provision pour retraite se décompose ainsi :

Société	Engagements au 31/01/2022	Dotation	Reprise	Engagements au 31/01/2023
METZDIS	702 229		223 776	478 453
CHAT	10 297		4 025	6 272
SUNSHINE	11 463	262		11 725
Total	723 989	262	227 801	496 450

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	7 582 859	6 775 792	1 000 000	(1 807 067)			
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	193 269					(193 269)	
Dépôts et cautionnements reçus	81 443	57 690	1 497	(25 250)			
Intérêts courus sur emprunts	24 442	29 379	5 015	(15)		(63)	
Dettes rattachées à des participations	134 203	145 069	10 866				
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 018 007	2 563 293					545 286
Dettes financières	10 034 223	9 571 222	1 017 378	(1 832 333)			545 286
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>95 927</i>						
	<i>95 927</i>						

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	6 775 792	1 586 170	1 599 425	1 481 761	1 222 446	558 049	327 941
Dépôts et cautionnements reçus	57 690						57 690
Intérêts courus sur emprunts	29 379	29 379					
Dettes rattachées à des participations	145 069						145 069
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 563 293	2 563 293					
Dettes financières	9 571 222	4 178 841	1 599 425	1 481 761	1 222 446	558 049	530 699

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2022	2023
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 543 266	6 535 698
Dettes fournisseurs	6 543 266	6 535 698
Avances acomptes reçus sur commandes	352 823	383 630
Dettes sociales part < 1 an	3 929 247	4 202 216
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 551 933	1 131 609
Impôts différés passif	1 125 511	1 159 108
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an		92 083
Comptes courants groupe part < 1 an	3 387 571	7 056 990
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	34 435	95 849
Autres dettes part < 1 an	472 177	683 210
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	25 991	29 191
Produits constatés d'avance part < 1 an	150 567	177 240
Autres dettes et comptes de régularisation	11 030 256	15 011 127
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	17 573 522	21 546 824

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 535 698	6 535 698					
Dettes fournisseurs	6 535 698	6 535 698					
Avances acomptes reçus sur commandes	383 630	383 630					
Dettes sociales part < 1 an	4 202 216	4 202 216					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 131 609	1 131 609					
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	92 083	92 083					
Comptes courants groupe part < 1 an	7 056 990	7 056 990					
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	95 849	95 849					
Autres dettes part < 1 an	683 210	683 210					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	29 191	29 191					
Produits constatés d'avance part < 1 an	177 240	177 240					
Impôts différés passif	1 159 108	1 159 108					
Autres dettes et comptes de régularisation	15 011 127	15 011 127					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	21 546 824	21 546 824					

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2023	2022
Ventes de marchandises	108 170 344	96 729 532
Production vendue de biens	5 032 572	4 909 490
Production vendue de services	2 682 949	2 436 202
Produits des activités annexes	817 838	704 551
Rabais, remises et ristournes accordés	(986 357)	(987 936)
Chiffre d'affaires	115 717 345	103 791 839

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2023	2022
Subventions d'exploitation	16 527	227 619
Reprise sur provisions d'exploitation	1 031 285	2 978 976
Rep./Prov. engagements de retraite	227 801	36 919
Rep./Dépr. sur actif circulant	714 374	398 804
Transferts de charges d'exploitation	198 133	191 457
Autres produits	604 802	462 600
Autres produits d'exploitation	2 792 923	4 296 375

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2023	2022
Achats de marchandises	(91 575 757)	(80 401 231)
Achats d'études et prestations de services	(338 044)	(129 741)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 513 086)	(1 173 372)
Variation stocks de marchandises	957 130	406 254
Achat m.p., fourmit. & aut. appro.	(213 706)	(191 200)
Var. stocks mp, fourmit. & autres appro.	(1 231)	3 200
Achats consommés	(92 684 694)	(81 486 090)

Annexe 14. Charges externes

Libellé	2023	2022
Sous-traitance	(1 124 490)	(1 042 457)
Redevances de crédit-bail	(82 166)	(62 817)
Locations immobilières et charges locatives	(714 342)	(792 894)
Locations mobilières et charges locatives	(408 736)	(465 579)
Entretien et réparations	(740 180)	(1 561 476)
Primes d'assurances	(198 598)	(194 455)
Autres services extérieurs	(45 435)	(48 784)
Personnel détaché et intérimaire	(64 436)	(39 227)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(367 401)	(264 708)
Publicité, publications, relations publiques	(1 391 139)	(1 351 667)
Transport	(92)	
Déplacements, missions et réceptions	(79 751)	(60 308)
Frais postaux et frais de télécommunications	(34 704)	(34 976)
Frais bancaires	(387 340)	(342 884)
Autres charges externes	(475 405)	(556 777)
Autres charges	(131 599)	(15 309)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		1 500
Autres charges d'exploitation	(6 245 813)	(6 832 817)

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	2023	2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(241 221)	(279 390)
Autres impôts et taxes	(936 802)	(1 036 969)
Impôts et taxes	(1 178 023)	(1 316 358)

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	2023	2022
Rémunérations du personnel	(9 731 583)	(9 551 694)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 330 327)	(2 119 232)
Autres charges de personnel	(1 315)	(683)
Participation des salariés	(236 367)	(173 628)
Charges de personnel	(12 299 591)	(11 845 237)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2023	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(24 326)	(13 605)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 655 024)	(1 639 268)
Dot. aux provisions d'exploitation	(727 039)	(1 038 383)
Dot/Prov. engagements de retraite	(262)	(2 296)
Dotations pour depr. des actifs circulants	(810 610)	(477 417)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(3 217 261)	(3 170 969)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2023	2022
Dividendes des autres participations	239	259
Revenus des créances rattachées à des participations	28 238	7 948
Produits sur créances et VMP	23 550	17 500
Autres produits financiers	7 613	6 590
Produits financiers	59 639	32 298

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2023	2022
Charges d'intérêts	(178 444)	(135 056)
Pertes sur créances financières et VMP		(10)
Autres charges financières	(191 020)	(11 911)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)		(1 500)
Charges financières	(369 464)	(148 477)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 500	
Produits excep. s/ exercices antérieurs	488 472	173 056
Produits de cession d'immo. corp.	1 057 000	20 833
Produits de cession de titres	2 264	
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	13 423	11 873
Produits exceptionnels	1 584 659	205 763

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(333 322)	(629 562)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(223 101)	(145 987)
VNC des titres conso cédés	(10 000)	
VNC des immo. corp. cédées	(547 153)	(4 406)
VNC des titres cédés	(1 976)	(1 697)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(94 674)	
Charges exceptionnelles	(1 210 226)	(781 652)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2023	2022
Impôt sur les bénéfices	(894 267)	(772 328)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(4 332)	34 876
Impôts différés	(20 756)	(26 910)
Report	110 808	135 502
Charges d'impôts	(808 547)	(628 860)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2023.01
Résultat des entreprises intégrées	2 140 946
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(808 547)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	2 949 493
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (737 373)
Effets des différences de base	(242 014)
Effets des différences de taux	64 364
Effets des dispositions fiscales particulières	106 476
Ecritures manuelles sur Impôt	ECRF
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(808 548)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(808 547)
ECART	(1)
Taux effectif d'impôt	27,41%